Damien Rieu mis en examen pour avoir employé le terme “Français de souche” (MàJ : Audience)

20/01/2014 à 16h39
Damien Rieu devra s’expliquer sur la campagne de distribution de soupe et de couvertures à destination exclusivement des “SDF Français de souche” lancée en 2013.
Un élan de générosité aux critères dérangeants qui avait conduit **SOS Racisme Rhône-Agir** a porté plainte pour provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence à l’égard d’une personne ou d’un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.
Source

> *L’audience commence par un hommage de la cour à la liberté d’expression et Charlie. Juste avant de me juger… C’est énorme.*
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) 20 Janvier 2015*

> *Fin de l’audience. J’ai défendu mon droit à poser des problèmes politiques en débat. Verdict 17 mars.*
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) 20 Janvier 2015*

07/02/14

> *Direction le bureau du juge pour une éventuelle mise en*

examen après avoir dit que je voulais aider d'abord les SDF français de souche.
— Damien Rieu (@DamienRieu) 7 Février 2014

Je sors du bureau du juge. Je suis donc mis en examen. L'association qui me poursuit est SOS Racisme. — Damien Rieu (@DamienRieu) 7 Février 2014

24/01/14

Ça fait toujours plaisir de recevoir du courrier ! pic.twitter.com/zY9UXWNnbA
— Damien Rieu (@DamienRieu) 24 Janvier 2014

Pour rappel :

Le Canard Enchainé